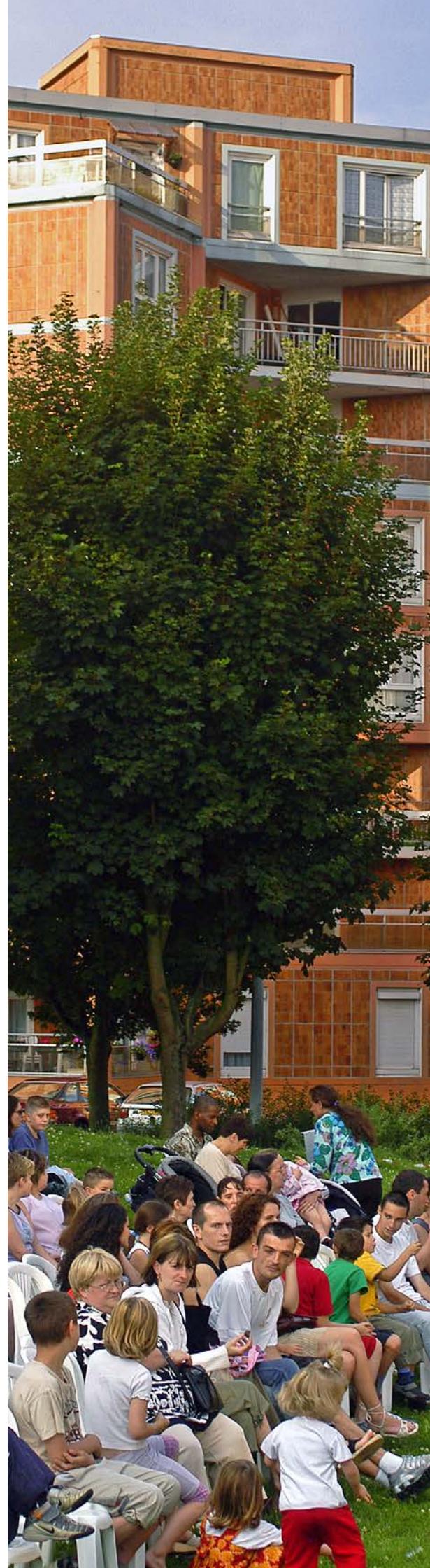


Bilan

Décembre 2019

CONTRIBUTION AU BILAN DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Quels sont les publics
à enjeux dans les quartiers
de la politique de la ville ?



Avertissement

Cette publication est une synthèse des travaux d'observation menés par l'Agence de développement et d'urbanisme sur les quartiers de la politique de la ville.

Elle regroupe des éléments statistiques, des analyses et des cartographies issus de travaux réalisés en 2016, 2017, 2018 et 2019 :

- › Emploi et tissu économique 2018 – Observation des quartiers en politique de la ville – Mars 2019
- › Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires dans le territoire Nord-Est – Avril 2019
- › La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège Albert Samain à Roubaix – Avril 2019
- › Habitat-peuplement 2018 – Observation des quartiers en politique de la ville – Septembre 2018
- › Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles – février 2018
- › Education 2017 – Observation des quartiers en politique de la ville – Janvier 2018
- › Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL – Evolutions 2015-2016 – Avril 2018
- › Evolution des quartiers de la politique de la ville de la Métropole européenne de Lille 2018 – Septembre 2018
- › Mobilités résidentielles et paupérisation – Juin 2016
- › Insee Analyses n°73: Un habitant de la MEL sur cinq vit au sein d'un quartier prioritaire (rédigé par l'Insee et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole)- mars 2018

C'est pourquoi les éléments cartographiques apparaissent sous des formats de mise en page différents.

Directeur de publication: **Didier DECOUIGNY**

Responsable de publication : **Anne VANDEWIELE**

Photographie : **MEL**

**Document et cartographie réalisés
par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Impression : **AD Concept**

**CONTRIBUTION AU BILAN
DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020
DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

Quels sont les publics à enjeux dans les quartiers de la politique de la ville ?

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Les jeunes : des habitants des quartiers proportionnellement nombreux dont les principales difficultés identifiées concernent les parcours éducatifs et l'accès à l'emploi.....	5
Une proportion très importante de jeunes dans les quartiers politique de la ville.....	5
Des problématiques de pauvreté sur représentées dans les familles.....	5
Des problématiques de parcours éducatifs	8
Le poids du chômage des jeunes	10
Les femmes : des parcours scolaires spécifiques et un éloignement plus important que les hommes vis-à-vis du marché du travail	11
Des parcours scolaires différents pour les filles	11
Un éloignement du marché du travail plus important pour les femmes.....	11
Les familles monoparentales sur représentées	15
Les publics en difficulté vis-à-vis du marché du travail : un chômage toujours en hausse, des conditions d'emploi précaire directement liées à un faible niveau de formation.....	16
Un chômage élevé et toujours en hausse.....	16
9 700 demandeurs d'emploi de très longue durée	16
Un déficit de formation	16
Les personnes en retrait du marché du travail.....	17
Le poids du travail précaire.....	17
Les occupants du parc privé ancien dégradé : un parc de logements qui accentue les difficultés vécues par la population économiquement précaire qu'il accueille.....	18
Le poids du parc privé dans la métropole	18
Un parc ancien	18
Un parc accueillant une population économiquement précaire.....	18
La hausse exorbitante du coût du logement.....	19
Un parc dégradé par des décennies d'occupation par des habitants en précarité économique	19
Les personnes récemment arrivées en France : une concentration spatiale des problématiques d'insertion.....	20
Conclusion.....	22

INTRODUCTION



© MEL

Rappel : la mission d'observation des quartiers de la politique de la ville confiée à l'Agence.

L'observation des quartiers prioritaires de la politique de la ville a été confiée à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole depuis 2001. Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020, cette mission a été renouvelée par la Métropole Européenne de Lille.

L'observation des quartiers prioritaires de la politique de la ville et du territoire de veille est mise à jour régulièrement pour dresser un diagnostic des fragilités et des spécificités des quartiers, analyser les problématiques et suivre leurs évolutions.

Cinq thématiques sont ainsi observées :

- > l'emploi et la création d'activités ;
- > l'habitat et le peuplement ;
- > l'éducation ;
- > l'ambiance urbaine ;
- > la santé.

L'observation des quartiers de la politique de la ville est réalisée à une échelle infra communale fine et concerne :

- > les quartiers prioritaires de la politique de la ville définis par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale ;
- > ainsi que le territoire de veille : les quartiers ayant fait partie d'un zonage politique de la ville pendant la période 2007-2014, qui à compter du 1^{er} janvier 2015 ne font plus partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville et qui, à cette date, doivent faire l'objet d'un dispositif de veille active de la part de l'État et des collectivités locales.

EN 2019, DANS LE CADRE DE LA RÉÉCRITURE DU CONTRAT DE VILLE, L'AGENCE CONTRIBUE AU BILAN DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020

L'année 2019 a été consacrée à la réécriture du Contrat de ville 2015-2020 dans la perspective d'une prolongation du Contrat de ville pour deux années supplémentaires. Les travaux réalisés dans ce cadre visent à :

- › réaliser le bilan de la mise en œuvre du Contrat de ville 2015-2020 ;
- › prioriser les actions à mener dans le cadre de sa prolongation.

Le bilan du Contrat de ville 2015-2020 sera composé de trois éléments qui ont vocation à être articulés entre eux et à s'interroger les uns les autres :

- › l'observation des quartiers : travail réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme et dont la synthèse pour le bilan est constituée par la présente note ;
- › le bilan des actions mises en œuvre, réalisé par le service Politique de la ville de la MEL ;
- › l'évaluation du Contrat de ville menée par le service Évaluation des politiques publiques de la MEL.

Le dialogue entre ces trois éléments permettra d'interroger les objectifs du Contrat de ville 2015-2020 et de procéder à leur écriture dans le cadre de la prolongation 2021-2022.

LA CONTRIBUTION DE L'AGENCE À TRAVERS LE PRISME DES PUBLICS IDENTIFIÉS PAR LES TRAVAUX D'OBSERVATION COMME À ENJEUX ET/OU EN DIFFICULTÉ

Une réflexion commune entre le service Évaluation des politiques publiques de la MEL, le service Politique de la ville de la MEL et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a permis de faire le choix d'une focale unique pour la contribution de l'Agence afin de resserrer les travaux : relire l'ensemble des observations produites par l'Agence au prisme des publics identifiés comme étant en difficultés ou à enjeux.

La mise en évidence de ces publics devra permettre de réinterroger à la fois les objectifs du contrat de ville et les actions mise en œuvre au-delà des logiques thématiques et territoriales.

Cinq publics à enjeux et/ou en difficulté apparaissent dans le cadre de l'observation :

- › les jeunes ;
- › les femmes ;
- › les publics éloignés de l'emploi ;
- › les occupants du parc privé ancien dégradé ;
- › les personnes récemment arrivées en France.

Ces publics connaissent des difficultés particulières, plus importantes que le reste de la population et nécessitent un accompagnement spécifique. Une amélioration de leur insertion économique et sociale représenterait un effet levier important sur la situation économique et sociale vécue dans les quartiers de la politique de la ville.

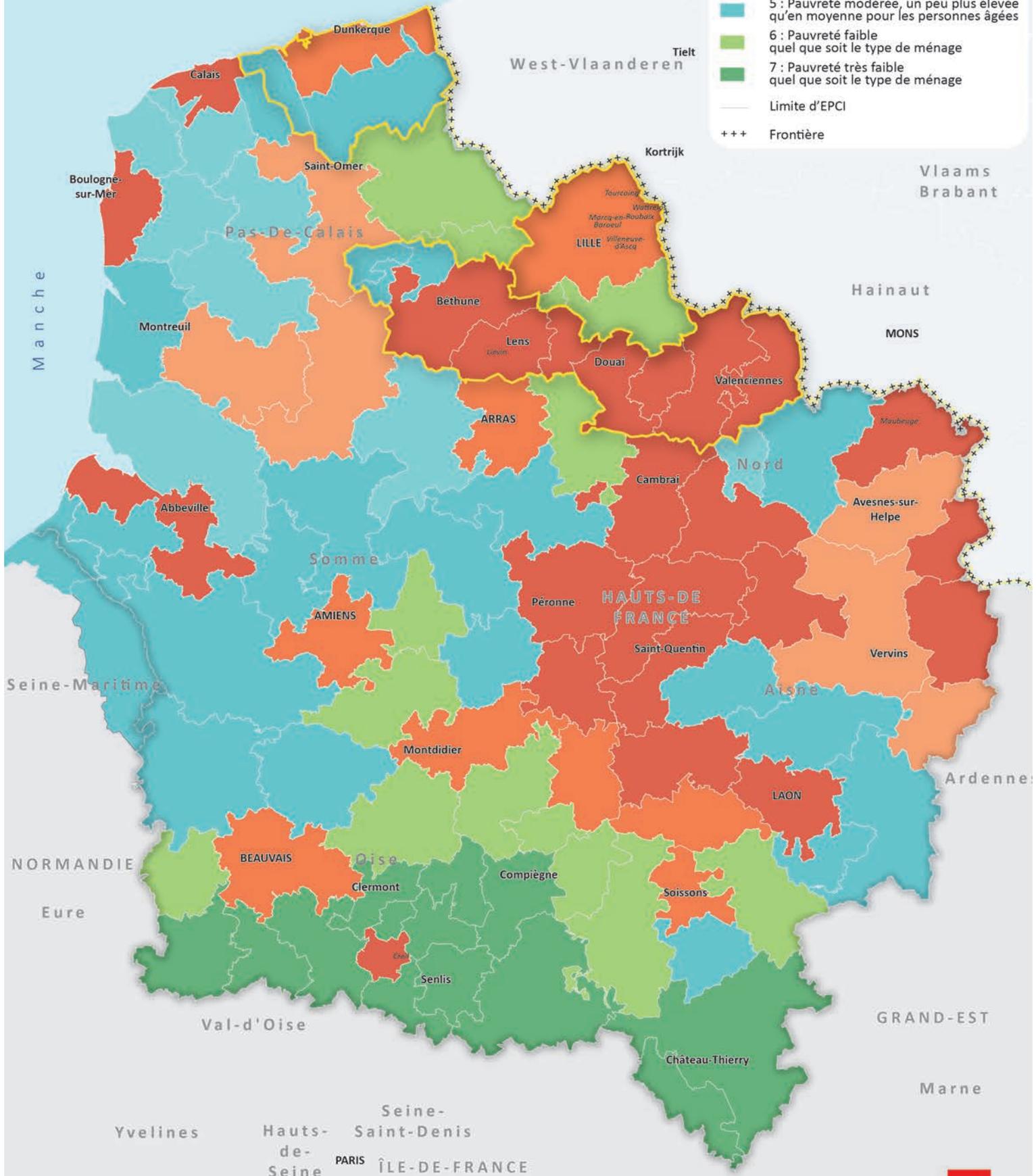
UN DOCUMENT CONSTITUÉ À PARTIR DES TRAVAUX D'OBSERVATION RÉALISÉS PAR L'AGENCE DEPUIS 2015

Ce document a été constitué à partir d'analyses issues d'études réalisées par l'Agence depuis le début du contrat de ville 2015-2020. Les différents graphiques et cartes sont tirés des publications réalisées de 2015 à 2019, c'est pourquoi elles apparaissent sous des formats différents. ■

Les profils de pauvreté en 2012

Typologie des EPCI des Hauts-de-France selon le profil de pauvreté en 2012

-  Périètre d'étude
-  1 : Pauvreté très forte des familles avec enfants et des ménages jeunes
-  2 : Pauvreté forte des familles avec enfants et des ménages jeunes
-  3 : Pauvreté importante quel que soit le type de ménage
-  4 : Pauvreté très forte pour les personnes âgées, plus faible pour les autres types de ménages
-  5 : Pauvreté modérée, un peu plus élevée qu'en moyenne pour les personnes âgées
-  6 : Pauvreté faible quel que soit le type de ménage
-  7 : Pauvreté très faible quel que soit le type de ménage
-  Limite d'EPCI
-  +++ Frontière



Sources : INSEE Analyses n°33-INSEE-DGFI-Cnaf-Cnav-CCMSA- ADULM 2017
Fichier localisé social et fiscal (Filosof) 2012
MEL 2017, IGN Géofla®

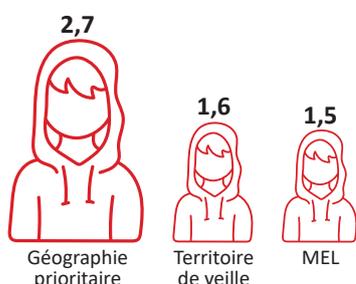
LES JEUNES : DES HABITANTS DES QUARTIERS PROPORTIONNELLEMENT NOMBREUX DONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES CONCERNENT LES PARCOURS ÉDUCATIFS ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

UNE PROPORTION TRÈS IMPORTANTE DE JEUNES DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les quartiers prioritaires se caractérisent globalement par une population jeune, voire très jeune, en proportion plus importante que dans le reste de la MEL : 52% de la population y est âgée de moins de 30 ans, contre 43% en moyenne dans la métropole lilloise. En outre, les moins de 14 ans sont particulièrement sur représentés (26% soit 6 points de plus que la moyenne métropolitaine).

Cela induit un indice de jeunesse (rapport entre la part des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans) beaucoup plus élevé dans les quartiers prioritaires : il est de 2,7 contre 1,6 dans le territoire de veille. On compte ainsi dans les quartiers prioritaires, près de 3 jeunes de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans.

INDICE DE JEUNESSE



Source : Insee, Diffusion infra communale à façon du Recensement de la population 2014.

La jeunesse de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville est une spécificité de la métropole lilloise par rapport aux quartiers prioritaires des autres grandes agglomérations de France métropolitaine (hors Ile de France).

EPCI	Rapport population jeune/population âgée
Lille	27 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans
Marseille Toulouse Grenoble	18 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans
Lyon Bordeaux	20 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans
Montpellier	23 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans

Source : Insee, CGET, 2010.

On distingue deux types de quartiers « jeunes » :

- › les quartiers étudiants lillois (Moulins, Wazemmes et, plus modérément, Fives) ;
- › les quartiers familiaux qui concentrent une part élevée de moins de 14 ans (particulièrement les quartiers Trois Ponts, Pile, Moulins, Sainte-Elizabeth à Roubaix, le quartier du Nouveau Mons à Mons en Barœul qui accueillent 30% d'enfants).

DES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ SUR REPRÉSENTÉES DANS LES FAMILLES

L'étude de l'Insee de décembre 2016 consacrée à la pauvreté dans la Région¹ identifie plusieurs typologies de territoires à l'échelle régionale concernant le profil des personnes pauvres. La Métropole Européenne de Lille fait partie des territoires où est observé une « pauvreté forte des familles avec enfants et des ménages jeunes ».

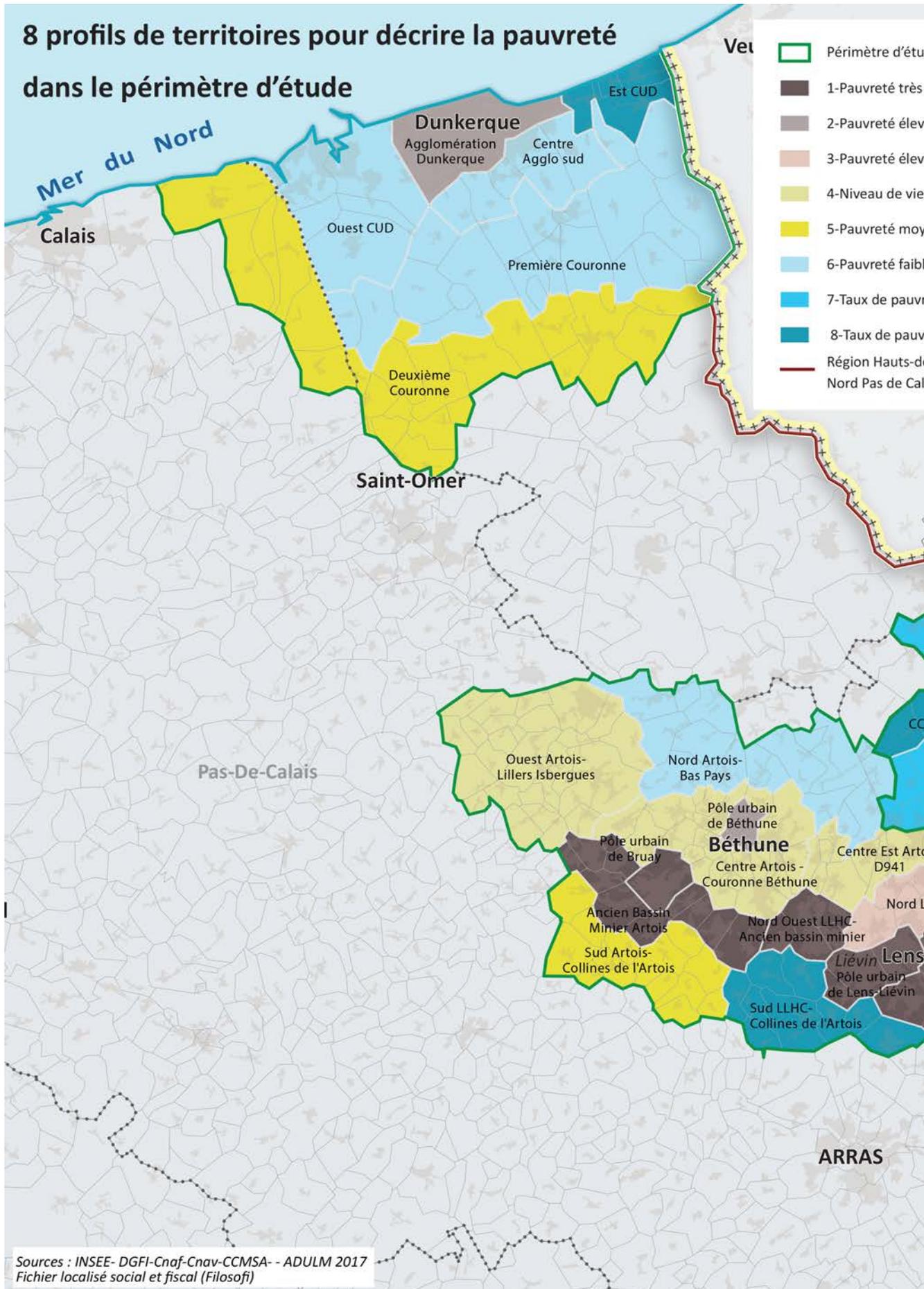
L'étude « *Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles* » a précisé cette typologie d'un point de vue territorial et mis en évidence en particulier une « pauvreté très élevée avec une sur représentation des couples avec enfants et des familles monoparentales » dans le territoire du Versant Nord-Est.



©Edouard Bride, MEL

1- Insee Analyses - Hauts de France n°33, décembre 2016.

8 profils de territoires pour décrire la pauvreté dans le périmètre d'étude



DES PROBLÉMATIQUES DE PARCOURS ÉDUCATIFS

La problématique de l'éducation est une problématique centrale pour le parcours des jeunes. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la métropole lilloise, les enfants et les adolescents suivent leur scolarité dans **un contexte de ségrégation socio spatiale très importante**. L'observation des catégories socio professionnelles des parents des élèves du secondaire confirme cette réalité : à la rentrée 2016, 37% des élèves « défavorisés² » de la MEL résident en géographie prioritaire, alors que ces derniers accueillent seulement 20% de l'ensemble des élèves de la MEL. Il faut noter que ce phénomène de concentration spatiale des élèves « défavorisés » s'est accentué entre 2013 et 2016.

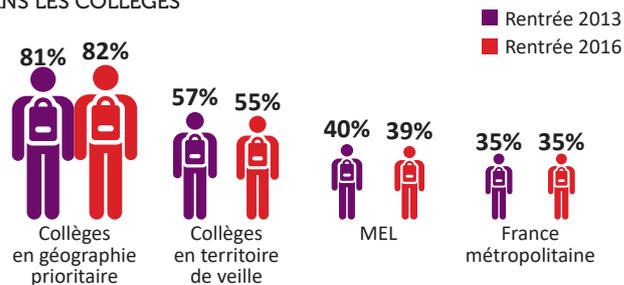
La diversité de l'offre éducative accessible aux élèves des quartiers prioritaires en amène un certain nombre à fréquenter des établissements privés ou des établissements publics d'un autre secteur que celui dans lequel ils résident. On note ainsi que parmi les 7 collèges publics situés directement en géographie prioritaire, à la rentrée 2016, seuls deux sont attractifs au regard des demandes de dérogation pour y entrer ou pour en sortir (le collège Anne Frank à Roubaix et le collège Myriam Makeba à Moulins, en lien avec les sections spécifiques, la situation géographique et la présence de bâtiments neufs).

Ces choix de scolarisation contribuent à renforcer le manque de mixité sociale dans les établissements scolaires. On trouve ainsi une grande homogénéité de population dans les collèges de la géographie prioritaire où 82% des élèves sont « défavorisés ». Ce manque de mixité scolaire est particulièrement marqué à Roubaix où 3 collèges publics et un collège privé accueillent une population d'élèves à plus de 80% « défavorisés ».

Dans ce cadre de très forte ségrégation sociale, **les élèves des établissements scolaires des quartiers de la politique de la ville rencontrent globalement plus de difficultés scolaires** qu'ailleurs dans la métropole. 22% des élèves de classe de sixième résidant en géographie prioritaire sont en retard d'au moins un an pour une moyenne de 13% dans l'ensemble de la MEL. Certains collèges de la géographie prioritaire affichent des taux particulièrement élevés (37% au collège Jean-Baptiste Lebas, 44% au collège Albert Samain à la rentrée 2016). Les taux de réussite au Diplôme national du brevet sont également moins élevés dans les collèges situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (70% pour une moyenne de 90% dans l'ensemble des collèges de la MEL).

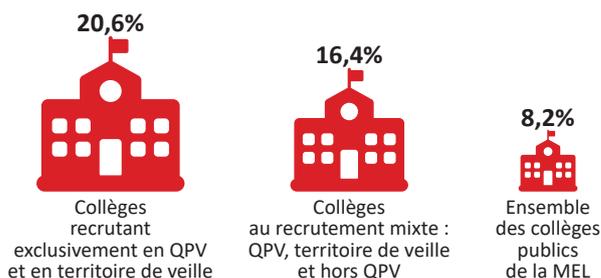
2- Selon le Rectorat de l'Académie de Lille, les Professions et catégories sociales défavorisées au regard de la réussite scolaire sont : les ouvriers, les retraités ouvriers, les retraités employés, les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les personnes sans activité économique.

ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉLÈVES « DÉFAVORISÉS » DANS LES COLLÈGES



Sources : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolarité
Traitement : ADULM

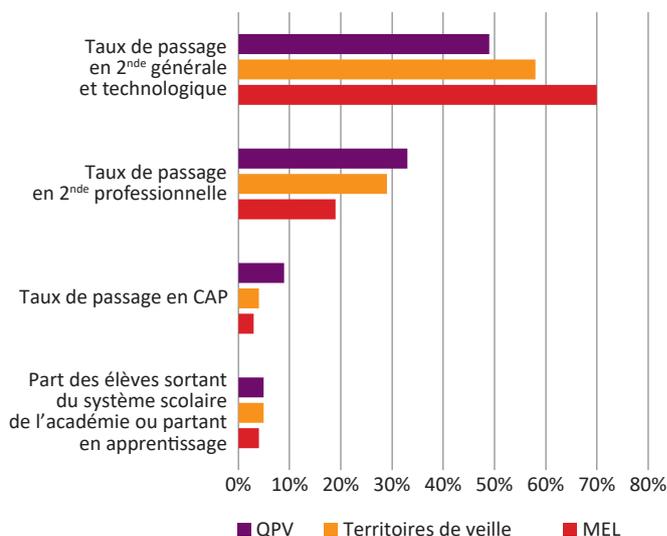
PART DES ÉLÈVES DE 6^e EN RETARD D'UN AN OU PLUS DANS LES COLLÈGES PUBLICS SELON LE SECTEUR DE RECRUTEMENT



Sources : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolarité. Rentrée 2016
Traitement : ADULM

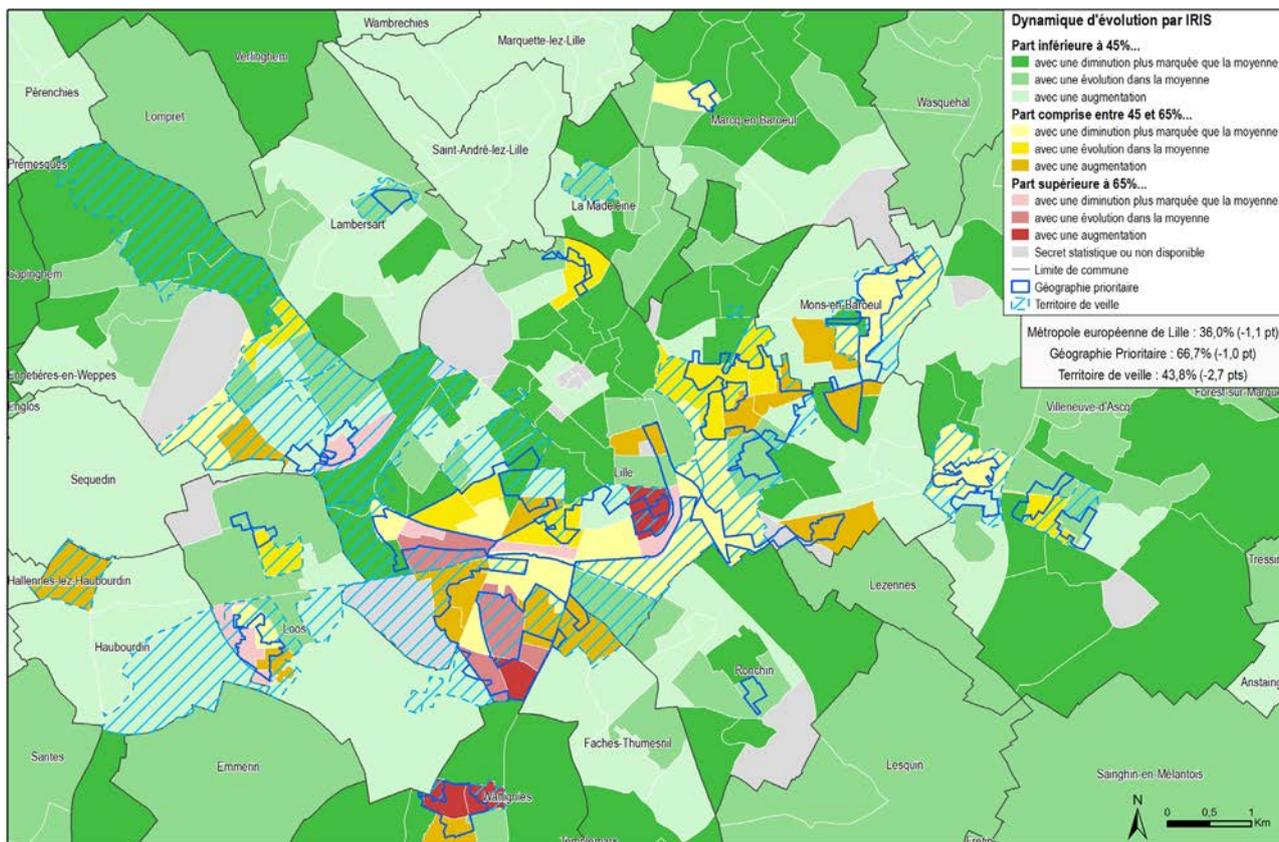
Les parcours d'orientation des élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont différents de ceux des élèves des autres quartiers de la métropole. Ils sont plus souvent orientés vers les filières professionnelles : 49% des élèves de troisième des collèges situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville s'orientent vers une seconde générale et technologique contre 70% dans l'ensemble des collèges de la métropole, soit un écart de 21 points. Tous les collèges des quartiers prioritaires de la politique de la ville affichent un taux de passage en seconde générale et technologique inférieur à 60%.

LES PARCOURS EN FIN DE TROISIÈME EN JUIN 2016 DANS L'ENSEMBLE DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS DE LA MEL



Sources : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolarité
Traitement : ADULM

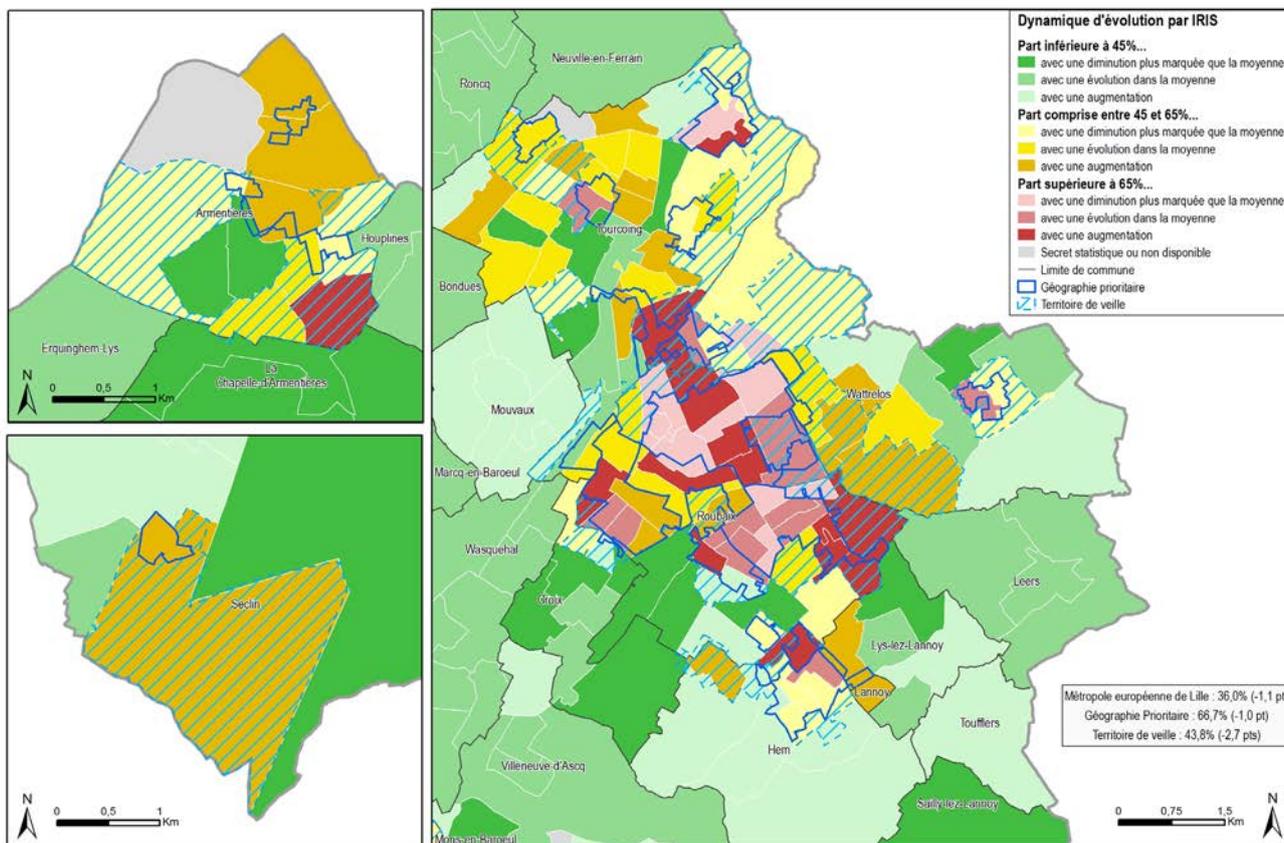
Part des élèves issus de familles de PCS « défavorisées » à la rentrée 2016 et évolution 2013-2016



Diminution plus marquée que la moyenne : de plus de -3 points ; Evolution dans la moyenne : entre -2,9 et +0,9 point ; Augmentation : de plus de + 1 point.

Sources : MENESRI, Système d'information Scolarité, Rectorat - Académie de Lille. Traitement : ADULM.

Part des élèves issus de familles de PCS « défavorisées » à la rentrée 2016 et évolution 2013-2016



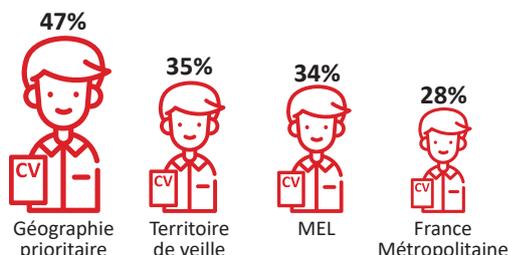
Diminution plus marquée que la moyenne : de plus de -3 points ; Evolution dans la moyenne : entre -2,9 et +0,9 point ; Augmentation : de plus de + 1 point.

Sources : MENESRI, Système d'information Scolarité, Rectorat - Académie de Lille. Traitement : ADULM.

LE POIDS DU CHÔMAGE DES JEUNES

Le poids du chômage est très important pour les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville où près d'un jeune sur 2 de moins de 25 ans non scolarisés se déclare au chômage (47% selon le recensement de l'Insee en 2014 contre 35% en territoire de veille et 34% dans l'ensemble de la MEL).

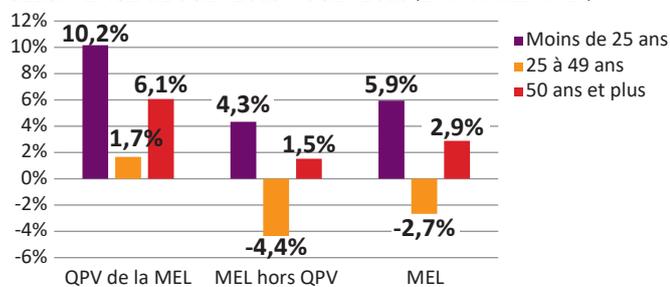
PART DES CHÔMEURS DANS LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 À 24 ANS EN 2013



Source : Insee, diffusion infra communale à façon du recensement de la population
Traitement : Adulm

Le chômage des jeunes s'aggrave. Entre 2009 et 2014, la part des jeunes actifs au chômage a augmenté de 5,9 points dans les Iris concernés par la géographie prioritaire, c'est-à-dire au même rythme que dans l'ensemble de la métropole. Les évolutions récentes du chômage montrent également que les moins de 25 ans subissent le plus la hausse du chômage dans les quartiers prioritaires. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente de 10,2% en moyenne par an dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville entre juin 2016 et juin 2018 (pour une hausse de 4,3% par an en dehors des quartiers de la politique de la ville).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT. A, B ET C) SELON L'ÂGE DE JUIN 2016 À JUIN 2018 (EN % ANNUEL MOYEN)



Source : Pôle emploi Hauts-de-France, STMT, données brutes au 30 juin
Traitement : ADULM

CHIFFRES CLÉS SUR LES JEUNES DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

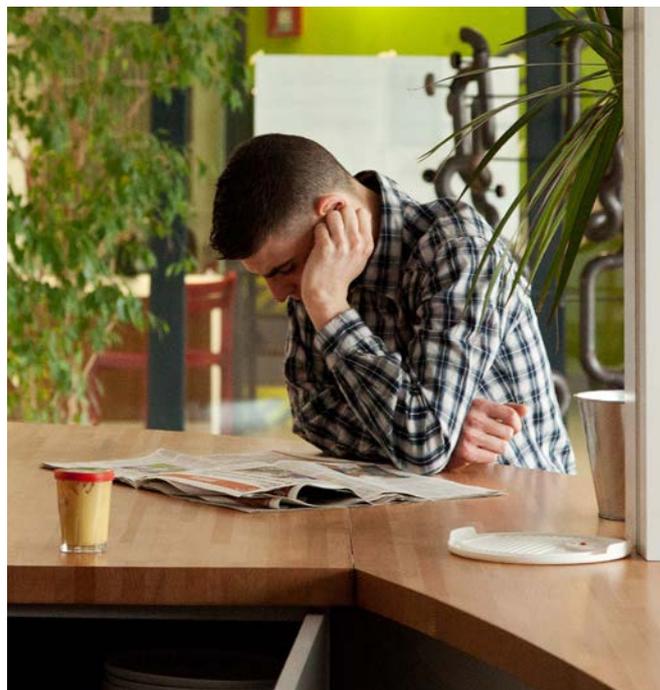
68 415 jeunes de moins de 25 ans³ :

- > 11 800 enfants de 0 à 2 ans ;
- > 11 365 enfants de 3 à 5 ans ;
- > 17 240 enfants de 6 à 10 ans ;
- > 11 886 enfants de 11 à 14 ans ;
- > 8 224 enfants de 15 à 17 ans ;
- > 7 904 jeunes de 18 à 24 ans.

Les quartiers de la politique de la ville hébergent 20 085 collégiens et 8 125 lycéens⁴ :

- > 589 élèves de 6^e en retard d'au moins un an dans leur scolarité ;
- > 928 élèves de 3^e en retard d'au moins un an dans leur scolarité ;
- > 758 élèves de 3^e ayant échoué au Diplôme national du brevet des collèges en 2015.

Pôle emploi compte **4 426 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits**⁵.



©Thomas Karges, MEL

3- Source : Insee, CGET, 2010, enfants faisant l'objet d'une prestation de la Caf.

4- Source : Insee, Depp, Ministère de l'Éducation nationale, 2015.

5- Source : Pôle emploi Hauts de France, STMT, données brutes au 30 juin 2018. Catégories A, B et C - Traitement Adulm.

LES FEMMES : DES PARCOURS SCOLAIRES SPÉCIFIQUES ET UN ÉLOIGNEMENT PLUS IMPORTANT QUE LES HOMMES VIS-À-VIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les inégalités entre les hommes et les femmes se trouvent amplifiées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

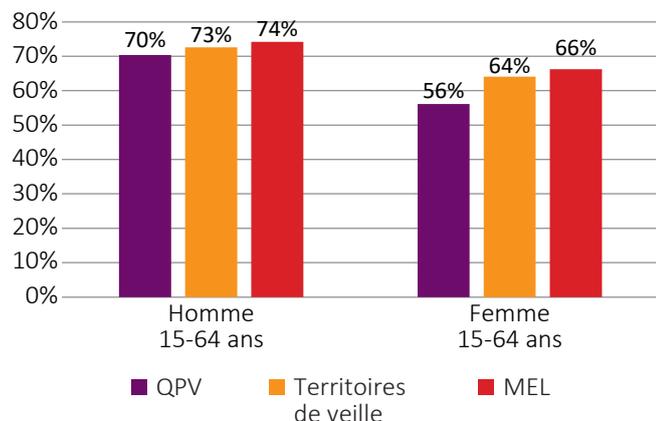
DES PARCOURS SCOLAIRES DIFFÉRENTS POUR LES FILLES

Dans les quartiers prioritaires, comme dans le reste du territoire métropolitain et national, **les jeunes femmes ont depuis quelques années un niveau de formation plus élevé que celui des hommes**⁶. Ainsi, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la part des personnes ayant un diplôme du supérieur est un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Les filles suivent globalement une scolarité plus longue que les garçons, davantage tournée vers les filières générales et technologiques. Ainsi, 37% des filles de 16 ans résidant en quartiers prioritaires sont en première générale ou technologique contre 28% des garçons. Dans l'ensemble de la MEL, ce taux est de 58% pour les filles et de 47% pour les garçons.

Toutefois, **un rapport de genre pèse sur la scolarité des filles** dans certains quartiers et dans certains établissements scolaires, en particulier les plus ségrégués socialement.

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE EN 2013



Source : diffusion infracommunale à façon du recensement de la population (Insee diaf RP 2013)

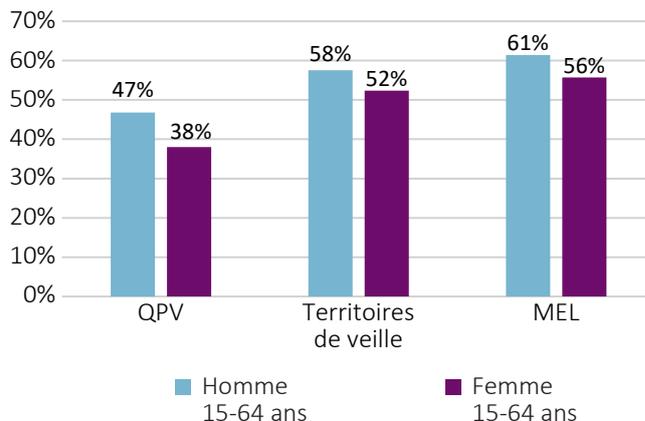
Ainsi, dans l'étude réalisée sur le collège Albert Samain de Roubaix⁷, les entretiens menés avec les professionnels intervenant auprès des élèves mettent en évidence « un manque de respect des filles par les garçons, créant du mal-être, un manque d'estime de soi, et pouvant provoquer de l'absentéisme. Sans que cela soit propre au collège Albert Samain, certaines filles font preuve d'un manque de perspectives sur l'orientation, elles ont tendance à sous-estimer leurs capacités. Parfois, c'est le poids des structures familiales et religieuses qui limite leur horizon de vie, et donc ce qu'elles peuvent espérer de l'enseignement au collège. La sexualité est un sujet tabou et les élèves souffrent de ne pas trouver d'espaces où évoquer ces sujets ; les filles surtout pâtissent des structures familiales et religieuses. »

On constate une orientation plus importante des filles vers les métiers des services et du soin peu qualifiés.

UN ÉLOIGNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL PLUS IMPORTANT POUR LES FEMMES

La question des inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès au marché du travail est une problématique globale à l'échelle métropolitaine et nationale. La précarité soit

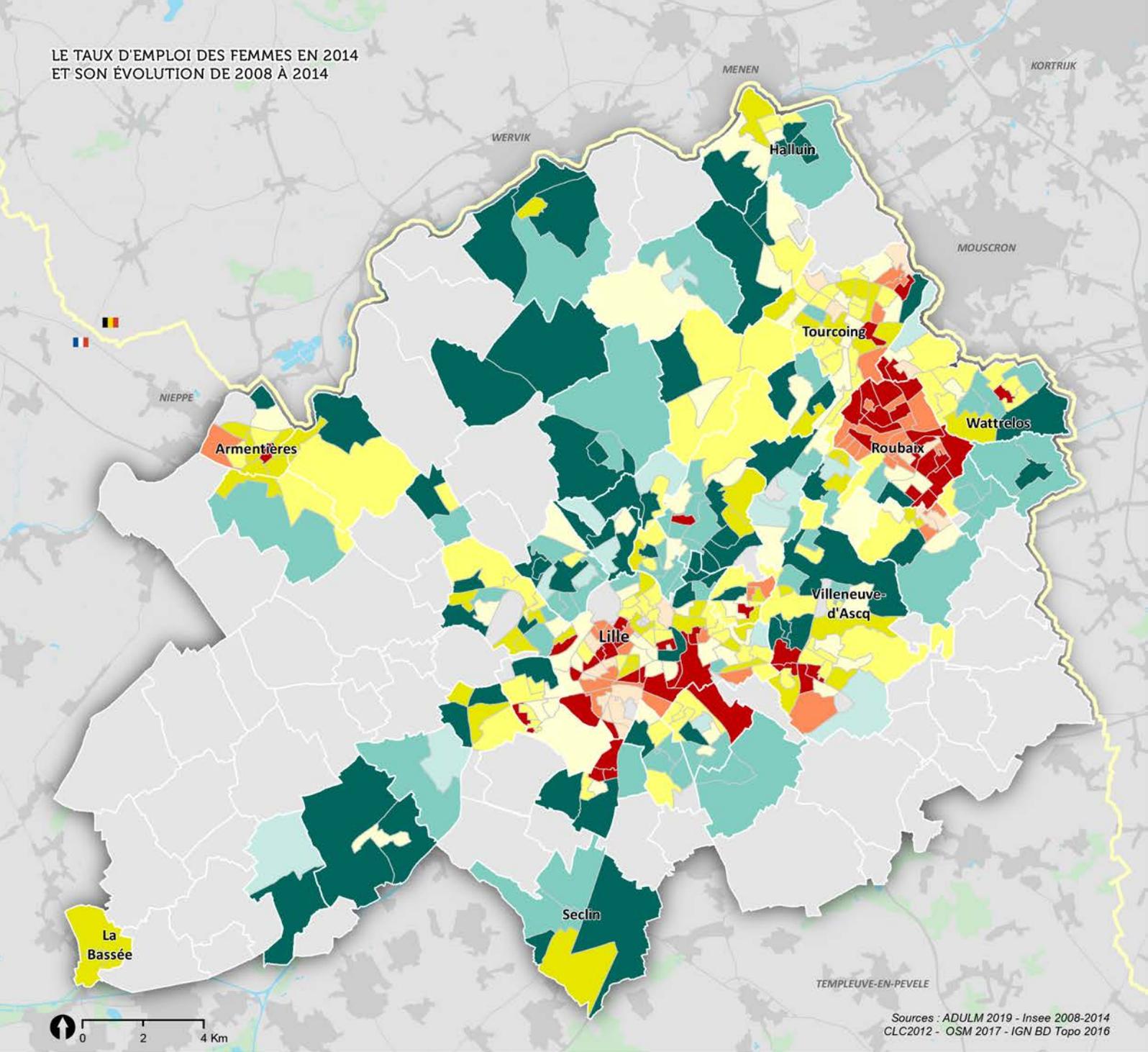
TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE EN 2013



Source : diffusion infracommunale à façon du recensement de la population (Insee diaf RP 2013)

6- Données 2013 de l'Enquête conditions de travail du ministère du Travail.

7- « Coordination des acteurs pour la réussite éducative au collège Albert Samain à Roubaix », Adulm, Thomas Chevallier, mars 2018.



Sources : ADULM 2019 - Insee 2008-2014
CLC2012 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

**Le taux d'emploi des femmes âgées de 18 à 64 ans
et dynamique d'évolution par Iris***

Moyenne Arrondissement de Lille : 60%
Evolution 2008-2014 : +0,8 points

Part inférieure à 50% ...

- avec une diminution plus marquée que la moyenne
- avec une évolution dans la moyenne
- avec une augmentation

Part comprise entre 50 et 65% ...

- avec une diminution plus marquée que la moyenne
- avec une évolution dans la moyenne
- avec une augmentation

Part supérieure à 65% ...

- avec une diminution plus marquée que la moyenne
- avec une évolution dans la moyenne
- avec une augmentation
- donnée non disponible

- Frontière France/Belgique
- Limite des Iris

Note de lecture :
Diminution plus marquée que la moyenne : le poids des femmes occupées diminue de +3 points,
Evolution dans la moyenne : entre -3 et +3 points
Augmentation : le poids des femmes occupées augmente de +3 points

* Iris : Ilots regroupés pour l'information statistique (définition Insee)



dans l'accès à l'emploi (chômage, inactivité non choisie...) ou dans son exercice (temps partiel, emploi précaire, emploi peu qualifié...) touche plus souvent les femmes⁸.

Les femmes des quartiers prioritaires sont beaucoup plus éloignées que les hommes du marché du travail. Seules 56% d'entre elles sont actives au sens de l'Insee, c'est-à-dire ont un emploi ou se déclarent à la recherche d'un emploi, contre 70% des hommes de ces quartiers, soit un écart de 14 points. Cet écart entre les hommes et les femmes est plus important que dans l'ensemble de la MEL où il est de 8 points.

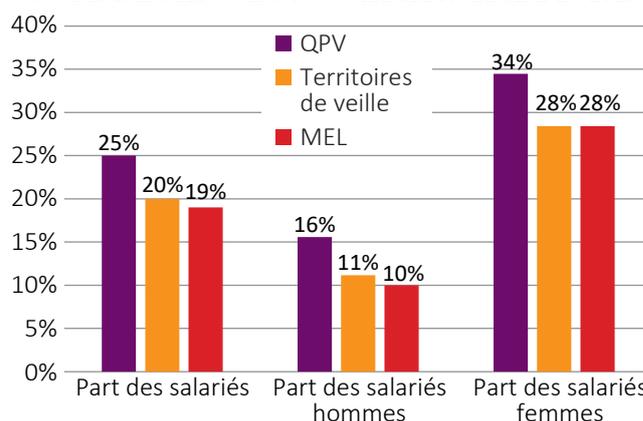
Le taux d'emploi des femmes, c'est-à-dire la part des femmes de 14 à 64 ans ayant un emploi, n'est que de 38% dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le taux d'emploi des femmes est particulièrement bas dans certains quartiers de la politique de la ville : dans une grande moitié nord est de Roubaix, à la Bourgogne à Tourcoing, ainsi qu'au Faubourg de Béthune et à Lille-Sud à Lille.

Les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois précaires⁹ et/ou à temps partiel, donc moins rémunérateurs.

Ce phénomène a été mis en évidence dans l'étude « Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois » : « Les récits de vie montrent que les femmes, au sein des classes populaires, subissent un effet de genre par rapport au travail. Les emplois précaires dans le tertiaire sont destinés surtout aux femmes ; il s'agit d'emplois à temps partiel, précaires, qui ne permettent pas de faire une carrière. Elles sont particulièrement présentes dans un type de métiers : le service à la personne. Les emplois de service ne permettent pas aux salariées subalternes de développer de nouveaux savoir-faire, d'où l'absence de carrière pour les femmes enquêtées. Ce trait distingue les emplois féminins précaires des emplois de certains hommes rencontrés qui ont pu, au cours de leurs années de travail, accéder à un statut supérieur. »

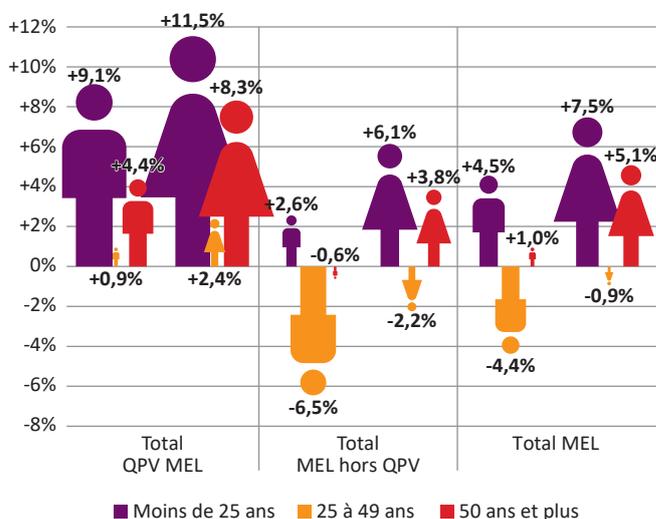
Il faut également noter que **la hausse du chômage touche de manière plus importante les femmes que les hommes.** Entre juin 2016 et juin 2018, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) augmente de 8,1% en moyenne pour les femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit près de deux fois plus vite que pour les hommes de ces quartiers.

PART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE EN 2013



Source : diffusion infracommunale à façon du recensement de la population (Insee diaf RP 2013)

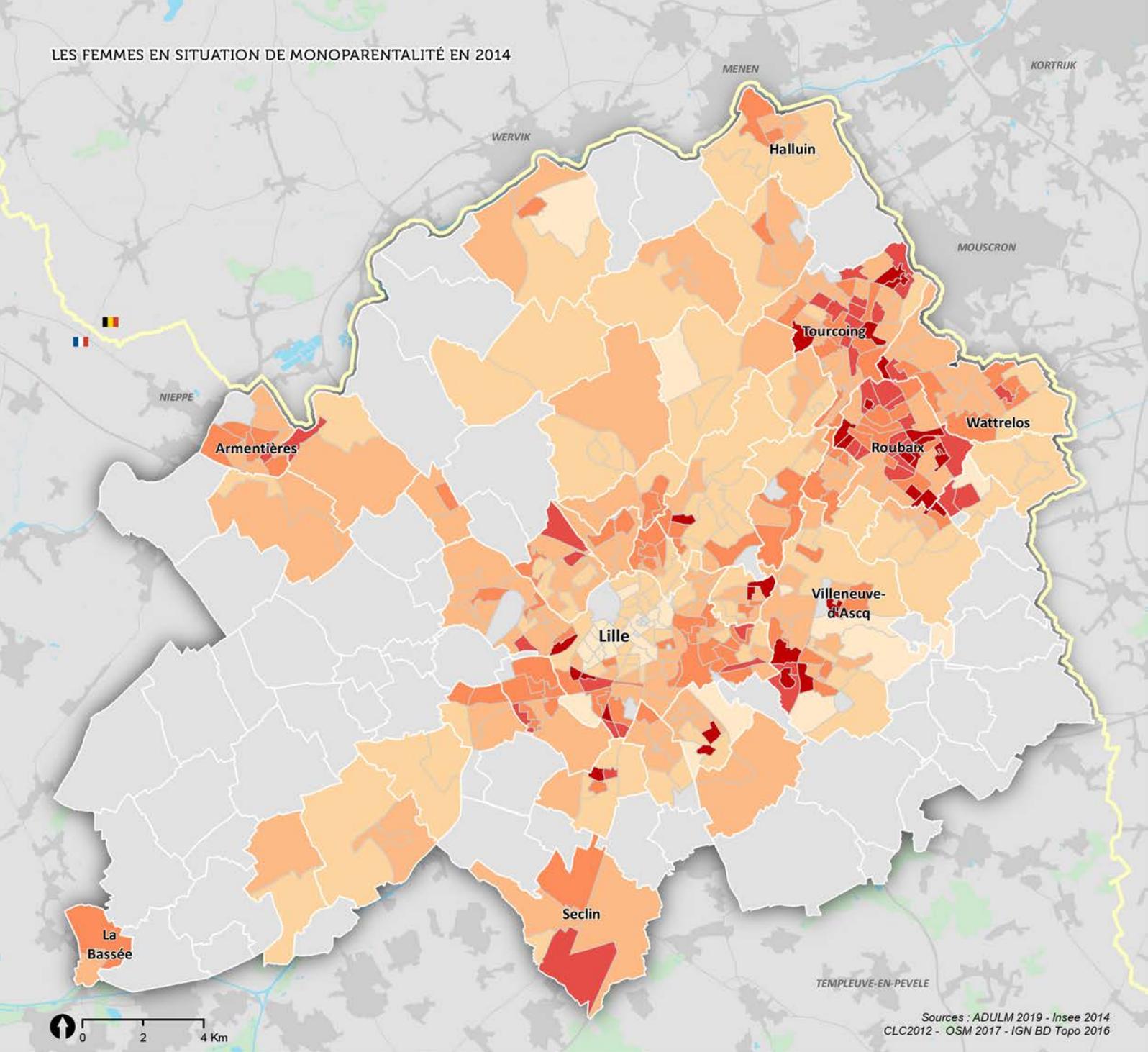
ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI SELON LE SEXE ET L'ÂGE JUIN 2016 À JUIN 2018



Sources : Pôle emploi Hauts-de-France, STMT, données brutes au 30 juin
Traitement : ADULM

8- Silveria R., « La galère au féminin », Sciences Humaines n°289, Février 2017.

9- On considère comme emplois précaires, les emplois hors CDI et fonction publique, c'est-à-dire les CDD, l'intérim, l'apprentissage et les stages.



Sources : ADULM 2019 - Insee 2014
CLC2012 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

**Part des femmes en situation de monoparentalité
parmi les femmes âgées de 18 à 64 ans par Iris*
(en pourcentage)**

Moyenne Arrondissement de Lille : 10%

- inférieure à 4
- de 4 à 7,9
- de 8 à 11,9
- de 12 à 15,9
- de 16 à 19,9
- 20 et plus
- donnée non disponible

- Frontière France/Belgique
- Limite des Iris

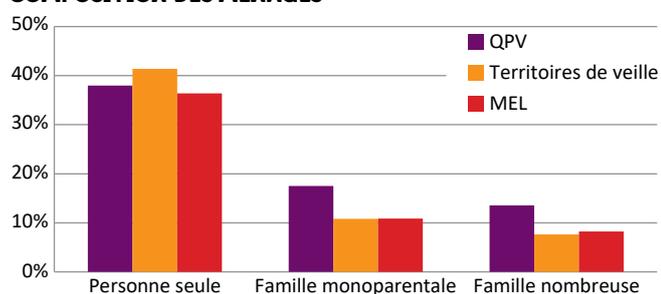
* Iris : Ilots regroupés pour l'information statistique (définition Insee)

LES FAMILLES MONOPARENTALES SUR REPRÉSENTÉES

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, 18% des ménages sont des familles monoparentales, contre 11% dans les territoires de veille et dans la MEL. La monoparentalité réduit l'accès à l'emploi et les ressources financières de ménages. 85% des parents de familles monoparentales sont des femmes (en France métropolitaine, Insee 2015). Le taux de chômage de ces femmes est deux fois plus important que celui des mères vivant en couple. Les familles monoparentales sont ainsi plus souvent dans des situations de pauvreté monétaire.

Les quartiers prioritaires Nouveau Mons à Mons en Barœul et Trois-Ponts-Pile-Sainte-Elisabeth à Roubaix sont ceux où la représentation des familles monoparentales est la plus forte.

COMPOSITION DES MÉNAGES



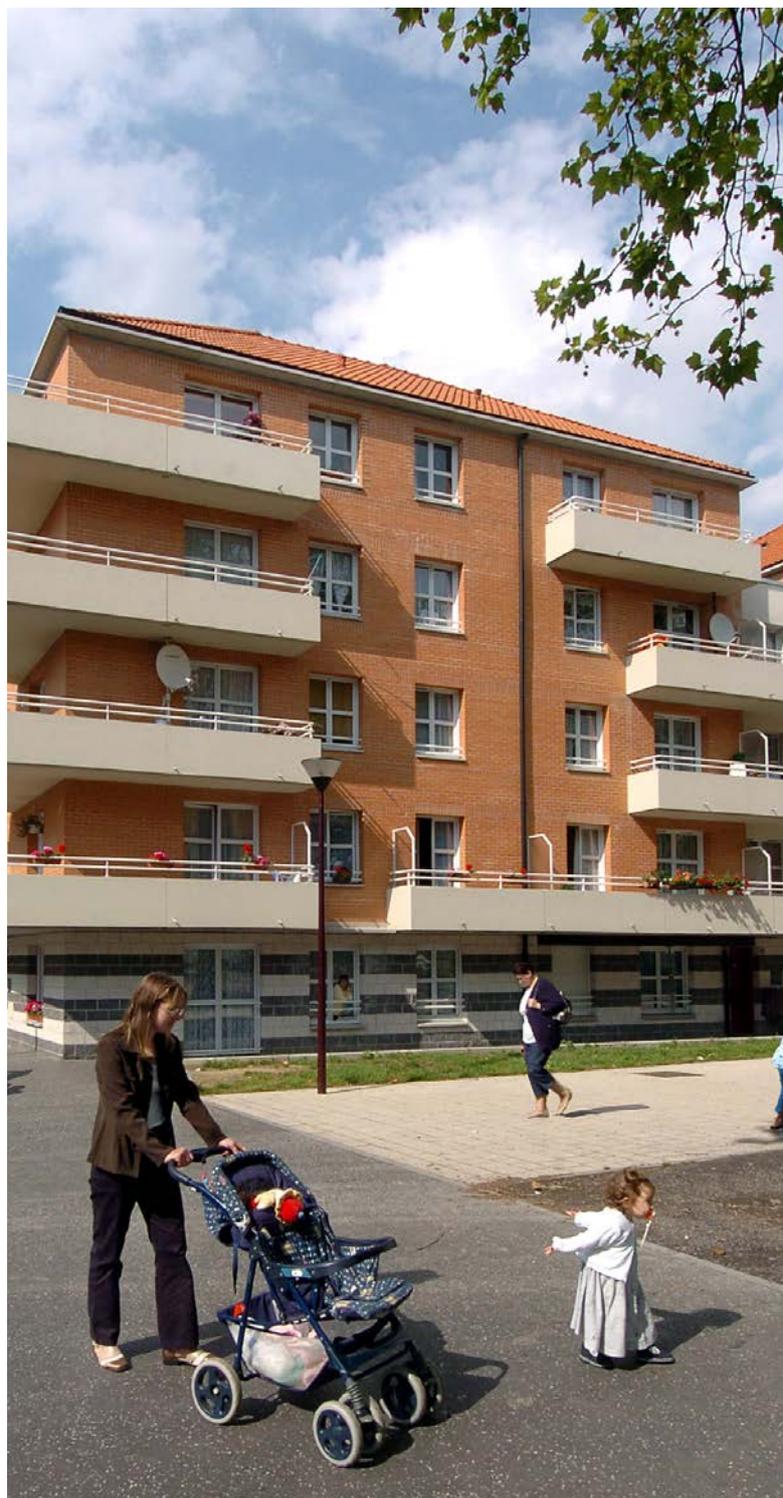
L'étude sur les femmes monoparentales dans le Versant Nord-Est menée par l'Agence a mis en évidence les facteurs de précarité auxquels font face les femmes monoparentales :

- > des ruptures dans les parcours personnels et familiaux ;
- > des ruptures dans les parcours professionnels ;
- > un manque de qualification qui les amène vers des métiers peu rémunérateurs et aux conditions d'emploi pénibles.

CHIFFRES CLÉS SUR LES FEMMES DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

107 744 femmes :

- > dont 27 584 femmes éloignées de l'emploi¹⁰ ;
- > 16 195 femmes inscrites à Pôle emploi ;
- > 7 951 femmes en contrat de travail à temps partiel ;
- > 12 900 familles monoparentales (dont plus de 85% sont composées de femmes seules avec enfants).



©Max Lerouge, MEL

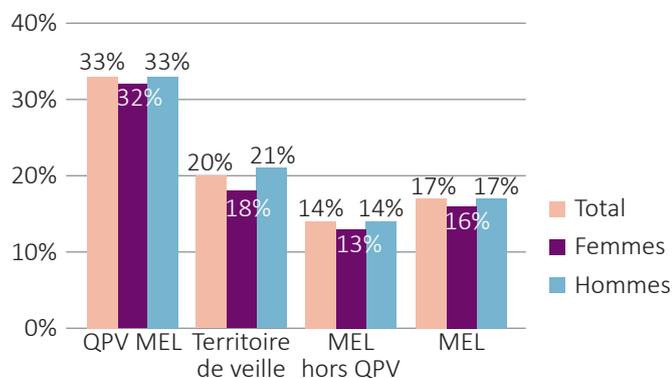
10- Femmes de 15 à 64 non scolarisées et inactives (ni en emploi, ni en recherche d'emploi). Source : Insee, Diaf RP, 2013 - Traitement Adulm.

LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ VIS-À-VIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL : UN CHÔMAGE TOUJOURS EN HAUSSE, DES CONDITIONS D'EMPLOI PRÉCAIRE DIRECTEMENT LIÉES À UN FAIBLE NIVEAU DE FORMATION

UN CHÔMAGE ÉLEVÉ ET TOUJOURS EN HAUSSE

Dans les quartiers de la politique de la ville, 33% des actifs se déclarent au chômage en 2013, contre 14% en dehors des quartiers prioritaires.

LA PART DES CHÔMEURS DANS LA POPULATION ACTIVE



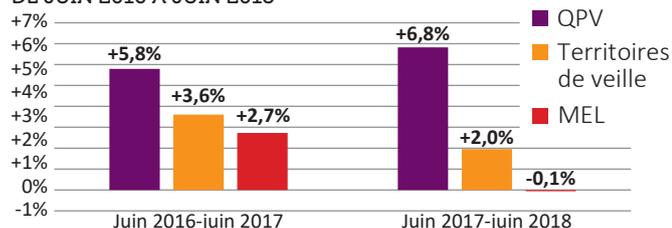
Source : Insee - DIAF RP 2013 - Traitement : ADULM

Le chômage est toujours en hausse entre juin 2016 et juin 2018 : le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) augmente de manière significative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Entre juin 2016 et juin 2017, il augmente plus de deux fois plus vite que dans le reste de la MEL (+5,8%, contre +2,7%).

Entre juin 2017 et juin 2018, cette évolution s'accroît avec une hausse de 6,8% alors qu'on observe une stabilisation dans le reste de la MEL.

On compte ainsi, 36 185 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en juin 2018.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT. A, B ET C) DE JUIN 2016 À JUIN 2018



Sources : Insee, DIAF RP 2013 - Traitement : ADULM

9 700 DEMANDEURS D'EMPLOI DE TRÈS LONGUE DURÉE

Parmi les demandeurs d'emploi, 27% soit 9 713 sont inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans. Cela représente 332 demandeurs d'emploi de très longue durée supplémentaires dans les quartiers prioritaires entre juin 2016 et juin 2018, soit une hausse annuelle moyenne de 1,7%.

UN DÉFICIT DE FORMATION

La part des personnes sans qualification parmi les demandeurs d'emploi est importante. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville se caractérisent par un décrochage en termes de qualification. On y trouve nettement plus de demandeurs d'emplois non qualifiés que dans le reste de la métropole : 47% contre 32%.

Les proportions les plus élevées de demandeurs d'emploi sans qualification sont observées à la Bourgogne à Tourcoing (57% des demandeurs d'emploi), dans les quartiers Phalempins également à Tourcoing (54%), dans le quartier intercommunal « Blanc Seau-Croix bas Saint Pierre » principalement situé à Roubaix (54%).

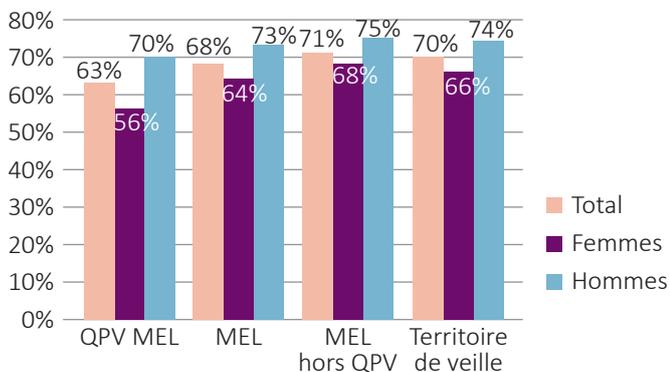
La hausse du chômage touche toutes les catégories à l'exception des cadres. Dans les quartiers de la politique de la ville, la demande d'emploi augmente de 7% en moyenne par an entre juin 2016 et juin 2018 pour les ouvriers et employés non qualifiés, de 5,9% pour les ouvriers et employés qualifiés contre une stabilisation des effectifs des demandeurs d'emploi agents de maîtrise et cadres.

Dans les quartiers prioritaires, la population est en effet, globalement moins diplômée avec 49% de personnes sans diplôme soit 16 points de plus que la moyenne métropolitaine. Seuls 51% des 18-24 ans sont scolarisés soit une proportion de 12 points plus faible que dans l'ensemble de la métropole.

LES PERSONNES EN RETRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Un nombre important de personnes résidant dans les quartiers de la politique de la ville est complètement sorti du marché du travail : seuls 70% des 15-64 ans sont actifs, c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi, contre 75% des 15-64 en dehors des quartiers de la politique de la ville.

LE TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS



Source : Insee - DIAF RP 2013 - Traitement : ADULM

CHIFFRES CLÉS SUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

36 185 demandeurs d'emploi¹² :

› 9 713 demandeurs d'emploi de longue durée

12 479 personnes en emploi précaire (CDD, intérim, emplois aidés, stages)¹³.

LE POIDS DU TRAVAIL PRÉCAIRE

La précarité des salariés qui consiste en une absence de stabilité dans leur emploi peut conduire à des alternances entre le chômage et l'emploi (également appelé « chômage récurrent ») et a des conséquences sur le plan financier (instabilité des revenus et donc des aides sociales, difficulté de paiement du loyer, difficulté d'accès à un prêt pour un achat immobilier...) mais aussi sur la santé des individus (impossibilité de se projeter dans un futur professionnel, stress...).

Un quart des salariés résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville occupent un emploi précaire¹¹, contre 20% dans le territoire de veille et 19% dans la MEL. Cette proportion est particulièrement élevée (29%) dans certains quartiers du Versant Nord-Est : à Trois Ponts-Pile-Sainte-Elizabeth et à Alma-Fosse aux Chênes à Roubaix, ainsi qu'à la Bourgogne à Tourcoing.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi la plus importante concerne ceux qui ont une activité réduite. La demande d'emploi augmente en moyenne de 10,4% par an dans les quartiers de la politique de la ville pour les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C) contre une hausse annuelle moyenne de 4,7% pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas exercé d'activité dans le mois.



©MEL

11- On considère comme emplois précaires, les emplois hors CDI et fonction publique, c'est-à-dire les CDD, l'intérim, l'apprentissage et les stages.

12- Source : Pôle emploi Hauts de France, STMT, données brutes au 30 juin 2018. Catégories A, B et C - Traitement Adulm.

13- Source : Insee - CGET, Agence de Services et de Paiements (ASP), traitements Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares) - Insee, Entrants en contrats aidés et reconductions en 2016.

LES OCCUPANTS DU PARC PRIVÉ ANCIEN DÉGRADÉ : UN PARC DE LOGEMENTS QUI ACCENTUE LES DIFFICULTÉS VÉCUES PAR LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PRÉCAIRE QU'IL ACCUEILLE

LE POIDS DU PARC PRIVÉ DANS LA MÉTROPOLE

Le poids important du parc privé dans les quartiers politique de la ville est une spécificité de la métropole lilloise à l'échelle nationale liée à la présence au sein des quartiers prioritaires de quartiers d'habitat privé hérités du passé industriel de la métropole.

Dans les quartiers de la politique de la ville de la MEL, le parc privé représente 47% des logements avec 27% de logements en locatif privé et 20% de logements en propriété occupante¹⁴. Le parc privé est particulièrement présent :

- › dans les quartiers de maisons ouvrières construites avant 1945 à Roubaix et Tourcoing où six quartiers comptent plus d'un tiers de propriétaires occupants : dans les quartiers roubaisiens Epeule-Trichon-Mackellerie, Alma-Fosse aux Chênes, Trois Ponts-Pile-Sainte-Elisabeth, Moulin-Potennerie et dans les quartiers tourquennois de Pont Rompu-Phalempins et du Virolois. Dans ces deux quartiers tourquennois, près de la moitié des habitants sont propriétaires du logement qu'ils occupent ;
- › dans les quartiers d'habitat collectif lillois où le parc locatif privé est supérieur à 40% : Moulins, Wazemmes et Fives. Ces quartiers sont composés de maisons de ville ayant subi une division du logement importante sous le poids de la pressions immobilière engendrée par la forte présence étudiante.

Entre 2005 et 2015, à l'échelle de l'ensemble de la Métropole européenne de Lille, le parc privé augmente de 11 000 logements en propriété occupante (+5%), +20 000 logements en locatif (+16%). La division de logements booste la « production » de logements privés. Ce logement est majoritairement individuel. Et un logement sur 4 est en copropriété. Les logements situés dans une copropriété représentent ainsi 60% des logements produits entre 2005 et 2015¹⁵.

14- Source : Insee, DIAF RP 2013 - Traitement : Adulm. « Habitat et peuplement 2018 : Observation des quartiers en politique de la ville ».

15- Source : Filocom 2015 - Traitement : MEL, Observatoire métropolitaine de l'habitat privé.

UN PARC ANCIEN

Un tiers du parc est antérieur à 1949 dans la Métropole européenne de Lille. Dans les grandes villes anciennement industrielles, cette part est encore plus importante. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, on compte 36% de logements construits avant cette date. Il s'agit principalement de maisons individuelles.

UN PARC ACCUEILLANT UNE POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PRÉCAIRE

Parc social de fait, le parc privé dans les quartiers de la politique de la ville de la métropole lilloise accueille des ménages en situation de pauvreté : 48 455 de ménages y sont sous le seuil de pauvreté, soit 30% des ménages du parc locatif privé. On constate une forte augmentation du nombre de ménages pauvres dans le parc privé locatif (+25% de 2005 à 2015), alors que ce nombre diminue en propriété occupante (-13%).

La précarisation des locataires du parc privé est préoccupante dans la MEL. Les jeunes, les personnes en difficulté vis-à-vis du marché du travail se retrouvent dans le parc privé ancien dégradé. Les occupants du parc locatif privé se caractérisent par :

- › la petite taille des ménages : avec 75% de ménages de moins de 3 personnes (contre 56% en propriété occupante et 63% en parc locatif social) ;
- › sa jeunesse : 56% des occupants ont moins de 40 ans, contre 18% pour les propriétaires occupants et 30% pour les locataires du parc social. Un quart du parc locatif privé de la métropole est occupé par des étudiants qui ne sont pas forcément en situation de précarité ;
- › des revenus peu élevés : 68% ont des revenus inférieurs aux plafonds HLM, contre 40% pour les propriétaires occupants ;
- › une grande mobilité résidentielle : 30% des logements sont occupés depuis moins d'un an, contre 6% pour les propriétaires occupants et 12% pour les locataires du parc social¹⁶.

16- Source : Filocom 2013, MEEDDM d'après DGFIP - Traitement : MEL.

LA HAUSSE EXORBITANTE DU COÛT DU LOGEMENT

Le prix des maisons a doublé entre 2000 et 2010 dans la Métropole européenne de Lille tandis que le prix des loyers a augmenté de 70%. Les salaires et les prestations sociales n'ont pas connu la même évolution. Même si aujourd'hui, les prix se sont stabilisés, les ménages paient aujourd'hui cette situation.

Le vécu de la pauvreté est plus fort dans le parc locatif privé que dans le parc locatif social du fait du poids important et non flexible de la dépense liée au logement et de la précarité du statut de locataire dans le parc privé par rapport au parc social.

UN PARC DÉGRADÉ PAR DES DÉCENNIES D'OCCUPATION CARACTÉRISÉE PAR LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

La précarité entraîne une absence de projection, une impossibilité d'investissement dans l'entretien du bâti. Les logements anciens des quartiers les plus défavorisés sont mal entretenus par des décennies de désinvestissement. Les occupants du parc privé en situation de précarité économique souffrent

de précarité énergétique dans des logements non isolés, non entretenus, ni rénovés. Il s'agit même parfois de logements indignes.

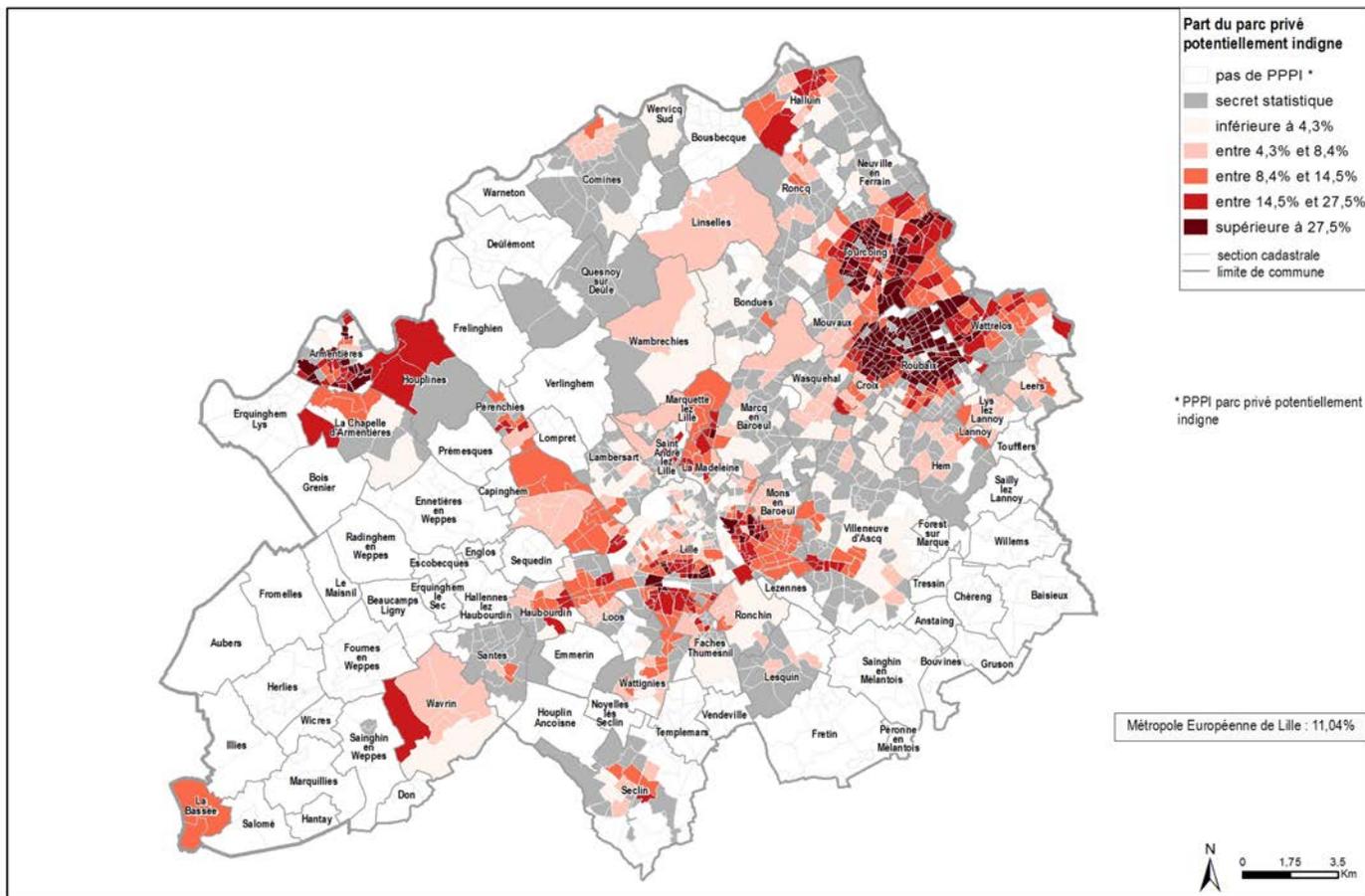
Selon la loi Molle de 2009, sont considérés comme habitat indigne « les locaux ou installations utilisés à des fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ». Le parc privé potentiellement indigne est appréhendé statistiquement grâce au croisement de données relatives à la qualité des logements selon leur catégorie cadastrale et aux revenus des occupants. Il met ainsi en évidence les logements des personnes à faibles ressources.

Le parc privé potentiellement indigne représente 11% du parc privé de la Métropole Européenne de Lille. Ce taux est de 31% à Roubaix, 25% à Tourcoing et à Armentières.

CHIFFRES CLÉS SUR LE PARC PRIVÉ DÉGRADÉ DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

32 000 logements potentiellement indignes dans les communes en politique de la ville¹⁷.

Le parc privé potentiellement indigne en 2013

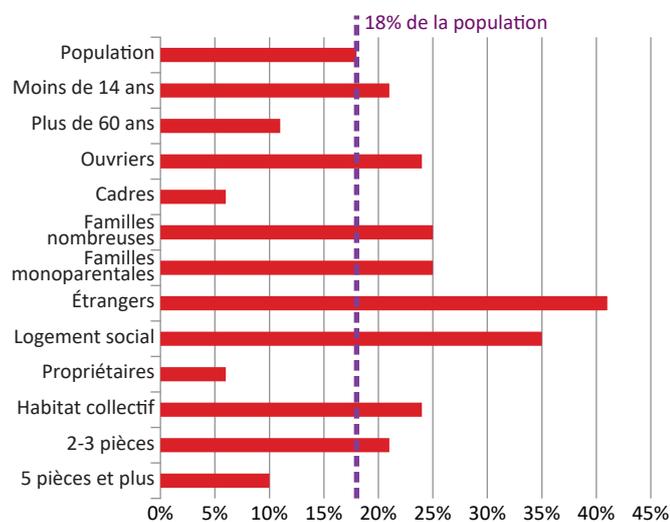


17- Source : Filocom 2013 - Traitement : Adulm.

LES PERSONNES RÉCEMMENT ARRIVÉES EN FRANCE : UNE CONCENTRATION SPATIALE DES PROBLÉMATIQUES D'INSERTION

40% des personnes de nationalité étrangère de la Métropole européenne de Lille vivent dans les quartiers de la politique de la ville alors que ceux-ci ne représentent que 18% de la population métropolitaine.

POIDS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE



Source: Insee DIAF RP 2013

Les quartiers prioritaires accueillent ainsi 31 000 personnes de nationalité étrangère¹⁸ qui représentent 17% de la population de ces quartiers. Les taux les plus élevés de personnes de nationalité étrangère concernent le Faubourg de Béthune à Lille (27%) et l'Alma-Fosse aux Chênes à Roubaix (24%).

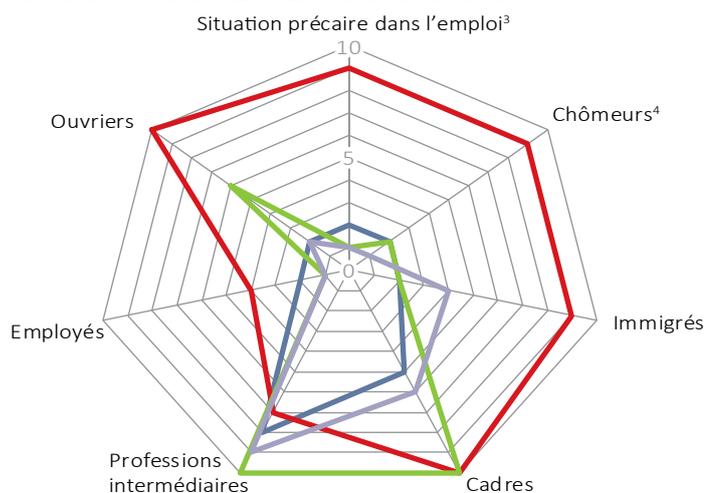
La ségrégation socio spatiale observée dans la métropole lilloise concerne très fortement les personnes immigrées¹⁹. La métropole lilloise compte ainsi parmi les 20% des agglomérations françaises les plus ségréguées pour cette population qui se traduit par la concentration spatiale de cette population et une spécialisation des quartiers qui les accueillent.

Le parc locatif social de Roubaix accueille ainsi une population composée à 34% de personnes immigrées. Ce taux est de 36% dans le parc social du Faubourg de Béthune.

CHIFFRES CLÉS SUR LES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

30 841 personnes de nationalité étrangère²⁰.

POSITIONNEMENT DANS LE CLASSEMENT NATIONAL DES AIRES URBAINES SELON LEUR INDICE DE SÉGRÉGATION



Source : Insee - Recensement 2011

— Aire urbaine de Béthune
— Aire urbaine de Lille
— Aire urbaine de Valenciennes
— Aire urbaine de Douai-Lens

Note de lecture :

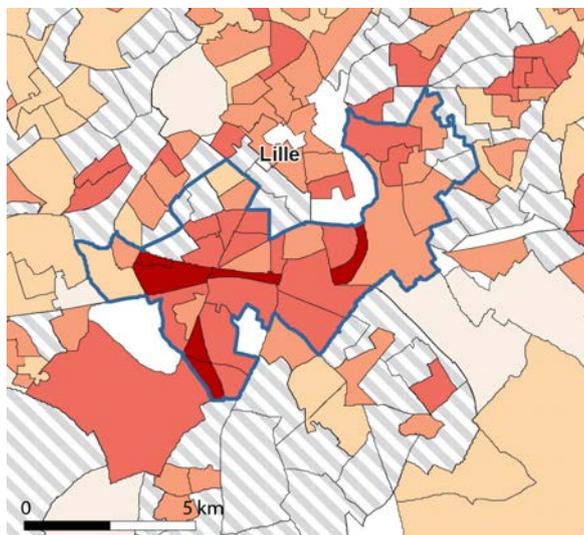
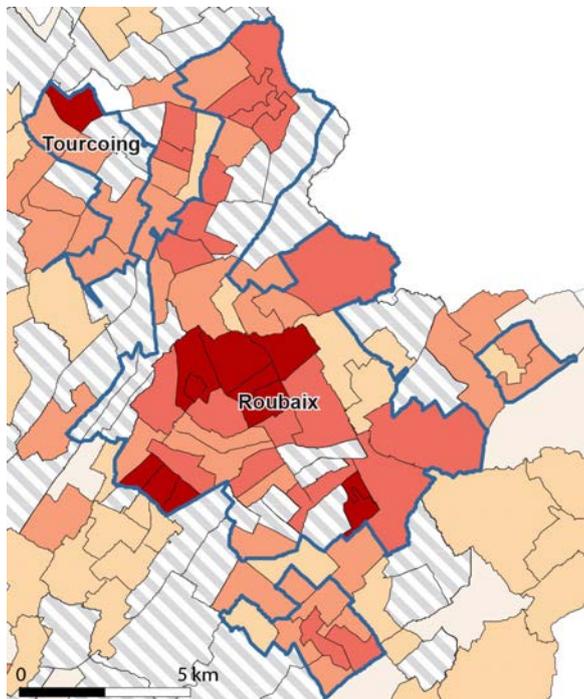
Plus le trait de l'aire urbaine se situe près du bord extérieur du graphique, plus l'aire urbaine fait partie des aires urbaines françaises ayant la population la plus ségréguée concernant cet indicateur. Par exemple, concernant les ouvriers, l'aire urbaine de Lille fait partie des 10% des aires urbaines françaises les plus ségréguées alors que pour cet indicateur, les aires urbaines de Béthune et de Lens font partie des 20% des aires urbaines françaises les moins ségréguées pour cet indicateur.

18- Source : Insee, DIAF RP 2013 - Traitement Adulm.

19- Selon l'Insee, les personnes immigrées sont les personnes nées à l'étranger.

20- Source : Insee, CGET 2010.

**PART DES MÉNAGES IMMIGRÉS
DANS LE PARC LOCATIF SOCIAL**



Part des ménages dont la personne de référence est immigrée dans le parc social (en %)

- de 0 à 3,4
 - de 3,4 à 11,2
 - de 11,2 à 22,4
 - de 22,4 à 37,5
 - de 37,5 à 100
- Moyenne : 8,1
Médiane : 4,6

 Iris où le nombre de logements sociaux est < à 100
 Périmètre d'étude

Sources : INSEE, Recensement de la population 2011



©Max Lerouge, MEL

CONCLUSION

Les catégories de publics identifiés comme à enjeux et/ou en difficulté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans ce document correspondent à des catégories de population qui s'entrecroisent. Par exemple, on peut être une femme jeune éloignée de l'emploi vivant dans un logement privé ancien dégradé et être de nationalité étrangère.

C'est le cumul des difficultés qui caractérise la précarité de ces publics, au sein d'un quartier, d'une cellule familiale, entre les générations. Les enjeux en termes de mode d'intervention nécessitent une multiplicité d'actions et d'acteurs, dont l'action doit être coordonnée.

Pour la suite du travail sur le bilan du contrat de ville, il serait intéressant d'identifier les problématiques liées à ces publics tout au long de leurs parcours de vie et d'y associer l'analyse des publics touchés par les actions menées dans le cadre du contrat de ville.



Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

 [adulm59](https://www.facebook.com/adulm59)

 [ADULM59](https://twitter.com/ADULM59)

 [adulm](https://www.linkedin.com/company/adulm)